

M18

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE DU 18^e

JANVIER-
FEVRIER 2015
Numéro 2

LE
NOUVEAU
JOURNAL
DE LA MAIRIE
DU 18^e

N°2

DES TRANSPORTS POUR TOUS !

Desservir tous les quartiers / S'adapter à tous les
besoins / Lutter contre la pollution



AGENDA

Le meilleur du
18^earrondissement

► P.06



ÉVÈNEMENT

Université populaire
de la musique

► P.07



FOCUS SUR

Le Budget
Participatif

► P.14



REGARDS SUR LA VILLE

Rencontre avec Antoine Bouvet
du Point d'Accès au Droit

► P.18



ÇA S'EST PASSÉ DANS LE 18^e



Les habitants nettoient leur quartier

Merci aux habitants qui ont participé en compagnie des agents de la DPE, du maire Eric Lejoindre et de son adjoint à la propreté Gilles Ménède à rendre l'arrondissement plus propre à l'occasion de la première opération « *J'aime mon 18^e propre* » du 15 novembre dernier. Cette initiative de participation citoyenne se reproduira dans les mois qui viennent et complétera d'autres dispositifs de lutte contre les incivilités et de sensibilisation auprès des habitants.



Le 18^e, territoire d'innovation

3 lauréats sur 8 issus du 18^e, c'est le beau palmarès des Trophées de l'ESS en 2014. Trois projets innovants : de l'insertion par l'activité économique autour du recyclage avec *Carton Plein*, une coopérative pour réanimer une ancienne gare avec *Le Hasard Ludique* et un supermarché coopératif, participatif et solidaire avec *La Louve*. Plus que jamais l'Economie Sociale et Solidaire pour innover socialement et créer de l'emploi dans l'arrondissement.



L'accueil des Biffins en mairie

Vendredi 19 décembre, Eric Lejoindre, Gérald Briant, adjoint en charge des Affaires sociales, Nelson Bouard, Commissaire de police du 18^e et Eric Pliez, directeur général de l'association AURORE ont accueilli en mairie pour la 1^{ère} fois, les adhérents 2015 du carré aux Biffins de la Porte Montmartre. Ce fut l'occasion de leur remettre leur carte d'autorisation pour vendre les objets de récupération et d'échanger avec l'ensemble des services.



Les jeunes du 18^e au stade Jean-Bouin

A l'occasion de la 14^e journée du Top 14 qui opposait le Stade Français Paris Rugby au Racing Club Toulonnais (double champion de France et d'Europe en titre) dimanche 28 décembre, 200 jeunes du 18^e ont eu la chance de se rendre au stade Jean-Bouin. Les participants se sont retrouvés dans cette nouvelle enceinte du sport parisien et ont acclamé les « Dieux du Stade ».



ÉDITO

ÉRIC LEJOINDRE

MAIRE DU 18^e

Madame, Monsieur,

Ce mois de janvier 2015 marquera nos vies. Nous sommes marqués par l'acte terroriste immonde qui a endeuillé notre pays, mais aussi par la mobilisation de toute la France, par la réaction des autorités de l'Etat et des fonctionnaires au service de notre sécurité, par celle des Français, unis, par la solidarité du monde entier dont le coeur a battu à l'unisson du nôtre pour défendre la liberté, pour refuser la haine, pour rejeter la peur.

Ces 17 victimes, les journalistes de Charlie Hebdo et ceux qui y travaillaient, les policiers, les victimes de l'épicerie casher de la Porte de Vincennes, frappées par la barbarie terroriste nous obligent. Elles nous rappellent que la liberté d'expression doit être défendue parce que certains sont morts de l'exercer. Elles nous rappellent que les forces de l'ordre doivent être soutenues car des policiers sont morts pour nous protéger. Elles nous rappellent que l'antisémitisme, que le racisme, que la haine doivent être combattus car certains sont morts victimes de la haine aveugle et barbare parce qu'ils étaient Juifs. Elles nous rappellent que la France est un grand pays, qui sait se rassembler quand l'essentiel est en jeu.

Au-delà de la solidarité avec les familles et de l'hommage aux victimes, rendu dans toute la France, dans le monde entier, et bien sûr à la

Mairie du 18^e où un registre de condoléances est encore disponible, le Président de la République François Hollande nous a appelé à la vigilance, à l'unité et à la mobilisation. La mairie du 18^e y est pleinement engagée.

L'UNITÉ DANS LE RESPECT DE NOS DIVERSITÉS, C'EST CE QUI FAIT LE 18^e

La vigilance, c'est celle des forces de l'Etat mobilisées pour nous protéger. La ville de Paris et la mairie du 18^e le sont tout autant.

L'unité, c'est ce qui fait la force de notre pays. Ces actes odieux n'ont rien à voir avec la religion musulmane. J'ai rencontré ces derniers jours les responsables religieux de notre arrondissement. Je leur ai dit notre engagement pour la sécurité de tous les lieux de vie et de culte, et ma plus ferme condamnation des actes antisémites et anti musulmans commis dans notre pays.

La mobilisation, c'est notre réponse à la barbarie. C'est celle des habitants, des acteurs de terrain, que je tiens à saluer : c'est plus que jamais ensemble que nous ferons le 18^e de demain.



SOMMAIRE



06 / ● **Agenda**
Les dates à ne pas manquer dans le 18^e



07 / ● **Événement culturel dans le 18^e**
Université populaire de la musique



08 / ● **Au fil du 18^e**
Ce qui se passera dans le 18^e



10 / ● **Dossier**
Des transports pour tous !



15 / ● **Vos élus à vos cotés**



16 / ● **Focus sur**
Le budget participatif



18 / ● **Regards sur la ville**
Rencontre avec Antoine BOUVET responsable du Point d'Accès au Droit



20 / ● **Tribune des groupes politiques**



22 / ● **Questions d'habitants**
Les réponses des élus



23 / ● **Mairie Pratique**
Infos, adresses, numéros utiles et recensement.



24 / ● **Portrait**
Agnès Sylvestre, présidente de Paris-Basket 18



LE BILLET DE — CARINE ROLLAND

1^{ère} ADJOINTE
AU MAIRE DU 18^e



Il est des dates qui marquent les mémoires collectives pour des générations. Janvier 2015 sera assurément de celles-là. Des événements dramatiques, suivis d'un moment historique. La gravité de la période nous oblige à mettre d'autant plus en oeuvre les projets collectifs qui nous lient au sein de la République. C'est ce que l'équipe municipale vous propose dans ce numéro de M18.

Du 14 janvier au 15 mars, c'est vous, Parisiens, qui dessinez les idées que vous souhaitez voir réalisées au plus près de chez vous, grâce aux

budgets participatifs.

L'Université Populaire de la Musique, qui se tiendra à la mairie ce mois de mars, poursuit sa mission de transmission et de partage. Partager des sons et des histoires (P. 7). Et puis nourrissons-nous de la belle énergie qu'Agnès Sylvestre, Présidente de Paris-Basket 18, met au service de l'égalité hommes-femmes (P. 24).

Mais quelle plus belle image pour notre avenir que celle des « Graines de citoyens » chantant, en photo ci-dessous ? Il est des chants qui promettent et qui engagent - le leur en fait partie.



LE COUP DE CŒUR DE LA MUNICIPALITÉ

Coup de coeur pour les 380 « graines de citoyens » venus chanter en mairie le 19 décembre dernier. Une manière originale de sensibiliser les écoliers au civisme et aux valeurs de la République.



18^e
MAIRIE

1, place Jules-Joffrin
75018 Paris

Directeur de la Publication :
Éric Lejoindre, Maire du 18^e

Rédaction en chef et coordination :
Vincent Baldo, service communication
de la Mairie 18^e

Conception graphique & réalisation :
StreetPress & Agence Klar

Photographies : Erwan Floc'h

Impression : PGE - Saint-Mandé

ISSN : En cours

Dépôt légal : octobre 2008

Tirage : 110 000 exemplaires



AGENDA

#DÉMOCRATIE LOCALE

▶ **LE GRAND PARIS CITOYEN :**
À vous la métropole
Réunion publique
20 janvier à 19h
> Marie du 18^e, salle des fêtes

▶ **CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**
Lundi 26 janvier à 18h30
> Mairie du 18^e-salle des mariages
Le conseil d'arrondissement sera diffusé en direct sur : <http://www.conseil18.fr/>

▶ **PARIS-NORD-EST**
Réunion publique sur le plus vaste projet d'aménagement et d'étude en cours sur les 10^e, 18^e, et 19^e entre les gares de l'Est et du Nord, la porte de Clignancourt et la porte de la Villette
Lundi 02 février
> Mairie du 18^e - salle des fêtes

▶ **LE BUDGET PARTICIPATIF 2015 : À VOS PROJETS POUR LE 18^e**
Réunion publique d'information
Jeudi 05 février à 18h30
> Mairie du 18^e- salle des fêtes

▶ **GARE DES MINES/FILLETTE**
Réunion publique de concertation sur les aménagements urbains prévus sur le secteur compris entre la porte de la Chapelle et la porte d'Aubervilliers
Jeudi 12 février 19h
> Mairie du 18^e salle des fêtes

#MÉMOIRE

▶ **COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DU CAMP D'AUSCHWITZ**
Mardi 27 janvier à 9h15
> Marie du 18^e – Hall d'accueil

▶ **COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DE VERDUN**
Samedi 21 février à 10h
> Mairie du 18^e

#FAMILLE

▶ **LES MODES DE GARDE**
Réunion d'information sur les différents modes de garde
Lundi 19 janvier de 17h à 19h
> Marie du 18^e - salle des Fêtes

▶ **AUTOUR DE LA NAISSANCE**
Réunion d'information pour les parents et les futurs parents
Animée par une infirmière puéricultrice et une sage-femme de PMI
Vendredi 23 janvier de 14h30 à 16h30
Vendredi 6 mars de 14h30 à 16h30
> Marie du 18^e - salle Poulbot

#EXPOSITIONS

▶ **CHERCHEZ L'ERREUR**
Du 15 janvier au 26 avril 2015
Face à la guerre au Moyen-Orient, ce déchaînement d'horreurs et de destruction, les femmes et les hommes luttent pour sauver une apparente normalité dans leurs vies quotidiennes.



▶ **PHOTOGRAPHIES : LE CIMETIÈRE DE MONTMARTRE**
Organisée par le conseil de quartier Grandes Carrières Clichy
Lundi 9 février
> Mairie du 18^e – Hall d'accueil

▶ **LES CAHIERS DESSINÉS**
Du 21 janvier et 14 août 2015
Exposition d'un large panorama de dessins.

> Halle Saint Pierre / 2 rue Ronsard
www.hallesaintpierre.org

▶ **87.2 : EXPOSITION ET DIALOGUE CRÉATIF**
Du 18 février au 1er mars.
Plus d'infos sur <http://www.art-exprim.com/>
> Art Exprim / 87 rue Marcadet

#THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

▶ **AU CINÉ XIII THÉÂTRE**
** La Grande Fabrique de Mots (Jeune Public – à partir de 4 ans), du 7 janvier au 14 mars
**Prince ou princesse ? That is (not) the question (Jeune Public – à partir de 7 ans), du 17 janvier au 4 avril

#POÉSIE

▶ **PARVIS POÉTIQUES**
Rencontres poétiques et artistiques. Lectures, chant, musique.
Dimanche 8 mars de 16h à 20h
> Fondation Boris Vian / 6 bis cité Véron
Plus d'infos : 01 42 54 48 70 / parvis@free.fr

#ANIMATION LOCALE

▶ **LA FÊTE DE LA COQUILLE ST JACQUES**
23 au 25 janvier 2015
Cette année encore pour la 9^e année consécutive la gastronomie costaméricaine est mise à l'honneur dans le 18^e arrondissement à l'occasion de la fête de la coquille Saint-Jacques.

▶ **L'ECOSSE À MONTMARTRE**
8^e édition 6 au 8 février
18h le vendredi / 11h30 à 13h le samedi
À l'occasion du match du samedi 7 février France-Ecosse du Tournoi des six nations venez retrouver tout au long du week-end « l'esprit Scottish » et la ferveur écossaise au fil d'un programme de manifestation riche et varié ouvert à tous !
Plus d'infos : www.ecosse-montmartre.com

#DANSE

▶ **STAGE DE DANSE INDIENNE PAR L'ASSOCIATION TRIWAT**
1^{er} mars de 14h à 18h
Ouvert à tous.
Gymnase Micheline Ostermeyer – esplanade Nathalie Sarraute

ÉVÉNEMENTS

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LA MUSIQUE
DU 7 AU 31 MARS 2015 EN MAIRIE DU 18^e

Rendez-vous pour la 1^{ère} édition de l'Université Populaire de la Musique. Une programmation pédagogique et des sessions interactives pour tous, petits et grands, en compagnie de musiciens et intervenants spécialisés.

> Samedi 7 – 11h / Le féminin et la musique 1
> Mardi 10 - 18h30 / Le féminin et la musique 2
> Mercredi 11 - 14h / Concert jeune public : Animaux et Nature en musique
> Samedi 14 - 11h / Nationalismes et internationalisme en musique 1
> Mardi 24 - 18h30 / Nationalismes et internationalisme en musique 2
> Samedi 28 - 11h / Une histoire musicale du 18^e arrondissement 1
> Mardi 31 mars - 18h30 / Une histoire musicale du 18^e arrondissement 2

Plus d'infos : www.mairie18.paris.fr/
Inscrivez-vous par mail pour recevoir le programme mairie18@paris.fr

APPEL À CANDIDATURE :

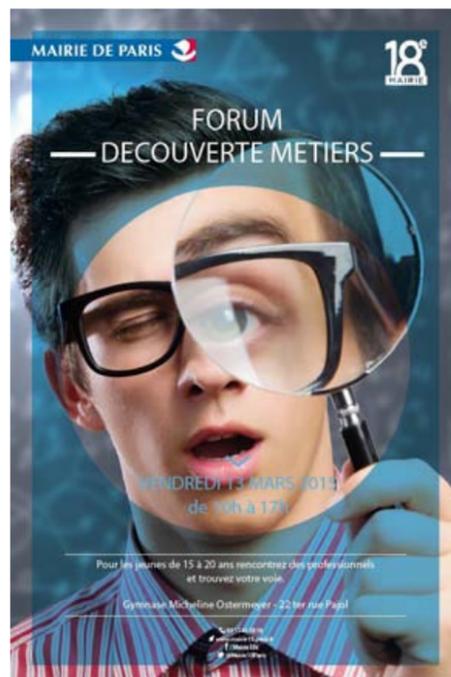
Envoyez-nous une photo qui symbolise pour vous « Les femmes » en vue d'une exposition dans le cadre de la Journée Internationale du Droit des Femmes le 8 mars.
Participez par mail en indiquant votre nom/prénom/quartier et en envoyant votre photo HD mairie18@paris.fr





AU FIL DU 18^e

FORUM DÉCOUVERTE DE MÉTIERS



Parce qu'il est parfois difficile de faire très jeune son choix de carrière et d'opter pour une filière en particulier, cette année encore, la mairie organise un forum des métiers destiné aux 13-25 ans pour les aider à construire un projet qui leur est propre et rencontrer des professionnels.

Le 13 février prochain, de 14h à 19h sur l'esplanade Nathalie Sarraute, venez découvrir des parcours spécialisés, individualisés, variés et ouverts autour de six pôles de métiers en priorité:

- sport
- éducation nationale
- développement durable, économie sociale et solidaire
- métiers de bouche, de l'artisanat, de la création d'entreprise
- informatique et des nouvelles technologies
- métiers artistiques

Ce forum sera l'occasion de vérifier, d'acquérir ou de renforcer les connaissances et compétences pour s'orienter au mieux et trouver un emploi adapté et répondant aux besoins du marché du travail.

BOURSE AUX LOCAUX

La Ville de Paris vient de créer un site internet « locaux-bureaux.paris.fr » qui recense l'offre locative de bailleurs publics et privés pour des acteurs économiques en quête de locaux commerciaux en pieds d'immeubles ou de bureaux ou locaux en hôtel d'entreprises.

Le site propose aussi en partenariat avec « Bureau à partager » une offre spécifique pour ceux qui recherchent de nouvelles formes de travail (incubateur-pépinières-espaces de Co-working-bureaux à partager etc...). Une série de fonctionnalités est offerte aux candidats : un module de recherche, une mise à jour des recherches, un formulaire de contact, un service de messagerie.

Rendez-vous sur <http://locaux-bureaux.paris.fr/>



DES SPECTACLES À L'AUBERGE DE JEUNESSE

Venez découvrir la salle d'assemblée spectacle « république » avec une programmation qui s'annonce très belle, très électrique et qui devrait en ce début d'année attirer beaucoup d'habitants du 18^e.

> 15 janvier de 20h30 à minuit
Open Mic Session dans l'espace Bar de l'auberge de jeunesse : Scène Ouverte organisée par le groupe Cover Session de 20h30 à minuit.

> 31 janvier à 20h30
Les Paroles de la Boussole, spectacle musicale « L'auberge des Déboussolés » Salle de spectacle

> 6 février à 20h30
Scènes Ouvertes Jeunes Talents en partenariat avec l'association Culture et Hôpital // Concert dans la salle de spectacle // Entrée Libre

> 12 février à 20h30
Théâtre d'impro // Les Flibustiers de l'imaginaire // Salle de spectacle // Entrée libre

> 19 février de 20h30 à minuit
Open Mic Session dans l'espace Bar de l'auberge de jeunesse: Scène Ouverte organisée par le groupe Cover Session

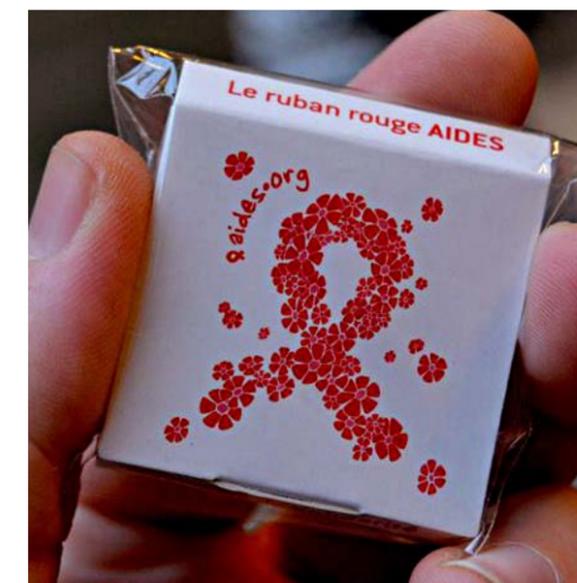
> 6 mars à 20h30
Scènes Ouvertes Jeunes Talents en partenariat avec l'association Culture et Hôpital // Concert dans la salle de spectacle // Entrée Libre

Pour toutes demandes d'informations ou réservations contactez l'auberge de jeunesse au :
01 40 38 87 90
Programmation.pajol@hifrance.org
Adresse : 20 rue Pajol 75018 Paris.



PRÉVENTION SANTÉ

Depuis la rentrée et en partenariat avec des hôpitaux (Bichat, Bretonneau), des institutions (CPAM) ou des associations, la mairie du 18^e organise ou accueille des journées d'information, de sensibilisation et même de dépistage de certaines pathologies qui touchent de nombreux citoyens aujourd'hui : diabète, sida, problèmes cardio-vasculaires à destination de l'ensemble des habitants de l'arrondissement.



Vous retrouverez à chaque numéro de M18 les informations dans l'agenda ou sur les réseaux sociaux de la mairie (page Facebook et compte Twitter).

A ces événements publics s'ajoutent des moments de réflexion entre professionnels de santé du 18^e afin d'améliorer les parcours de soins pour permettre une meilleure prise en charge des patients. Ainsi, le Conseil Local de Santé ou le Conseil Local de Santé Mentale, présidés par Dominique Demangel, élue en charge de la Santé du 18^e, se réunissent régulièrement en Mairie pour aborder diverses thématiques : jeunes, situations complexes, création de cabinets médicaux, etc.

L'ensemble de ces moments constitue une politique d'arrondissement tournée vers une meilleure prise en charge et un meilleur traitement de la santé de nos citoyens.



DOSSIER

DES TRANSPORTS POUR TOUS !

LUTTER CONTRE LES INEGALITES DE TERRITOIRE ET LA POLLUTION

L'ENJEU : LE MAILLAGE DU TERRITOIRE

Au quotidien, la municipalité du 18^e veille à ce que l'ensemble des habitants de l'arrondissement bénéficie de transports de qualité, à proximité et au désenclavement de certains quartiers. Développer les transports pour parfaire le maillage de l'arrondissement et veiller à la qualité des services, voilà les principaux enjeux pour Eric Lejoindre et Félix Beppo, son adjoint à la voirie et aux transports.

Chaque jour, les parisiens passent en moyenne, d'après une étude de la RATP, environ 40 minutes dans les transports. Améliorer leur qualité, leur confort, leur accessibilité et rendre agréable des déplacements c'est donc améliorer la vie quotidienne. Pour cela la politique municipale vise non seulement à rénover des structures existantes mais aussi à les embellir, les améliorer, les enrichir, les développer. Il s'agit aussi de parfaire le maillage en poursuivant le désenclavement de certains quartiers de l'arrondissement, les Portes notamment, grâce à de nouvelles réalisations en cours ou à venir.

Plusieurs projets illustrent cette politique des transports qui s'inscrit en parfaite ligne avec celle parisienne.

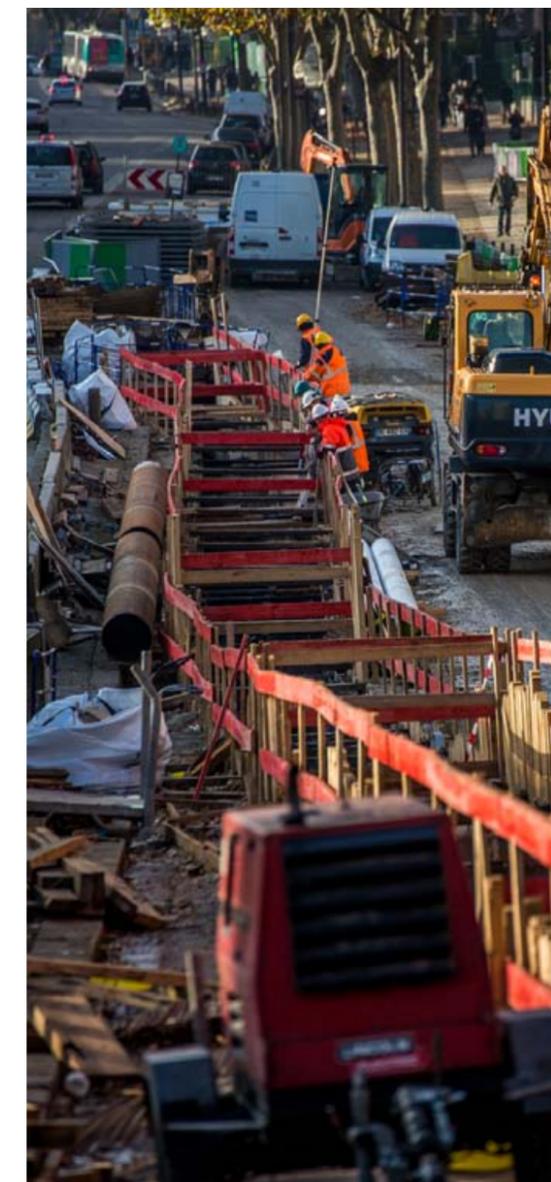
Cela passe notamment par une offre de transport plus diversifiée : ainsi, en plus du métro et du tramway, le réseau de bus continuera de s'adapter au développement de nos quartiers, comme au moment de la création des navettes 18/19 et 17/18.

LES PROJETS DEJA EN CHANTIER :

LE TRAMWAY

L'extension de la ligne T3B va remplacer le PC3 par un tramway plus accessible, régulier et confortable, avec un service 7 jours sur 7 de 5h à 0h30 et jusqu'à 1h30 le week end, un passage toutes les 4 minutes et un temps de trajet de 13 minutes entre la Porte de la Chapelle et la porte d'Asnières. Tout cela accompagné d'un réaménagement du cadre de vie plus agréable tout le long du parcours et aux alentours (ce projet permettra notamment un réaménagement de l'îlot Huchard). Quatre stations seront créées après la Porte de la Chapelle : Porte des Poissonniers, Porte de Clignancourt, Porte Montmartre, Porte de Saint-Ouen dont 2 (Clignancourt et Saint-Ouen) en correspondance des lignes de métro.

La mise en service de ce tronçon nouveau du tramway prévue en décembre 2017 renforcera les liens entre Paris et les communes limitrophes et facilitera les correspondances avec les lignes 4 et 12 du métro.



UNE NOUVELLE SORTIE POUR LA STATION

« CHÂTEAU-ROUGE »

Après la forte mobilisation des associations et de la municipalité du 18^e, les travaux d'agrandissement de la station château rouge ont débuté. L'objectif est de désengorger cette station et de rénover la salle d'accueil. Un nouvel accès (entrée et sortie) à la station est prévue côté Custine/Poulet et devrait faciliter la circulation des usagers. La mise en service de cette station devrait être effective mi-2017.

LA GARE ROSA-PARKS

La Gare Rosa-Parks créée à proximité de la Porte d'Aubervilliers coté 19^e devrait être mise en service fin 2015. Grâce à cette gare de la ligne E du RER, la desserte des habitants du nord est parisien est considérablement améliorée. Cet équipement apportera en effet une réponse nouvelle aux besoins de déplacement des Parisiens et franciliens vivant ou travaillant dans le nord est de la capitale, de manière générale, mais plus encore tous ceux qui habitent dans le quartier Charles Hermite et Evangile. C'est donc une véritable réponse apportée au besoin de désenclavement de ces quartiers, déjà amorcé avec la réalisation du tronçon du T3 dont le terminus se trouve aujourd'hui à la Porte de la Chapelle.

LE BUS ÉLECTRIQUE

Conformément aux engagements d'Anne Hidalgo et de Christophe Najdovski, adjoint à la maire de Paris chargé des transports, Paris va développer le bus électrique. La mise en expérimentation d'un bus hybride sur la ligne 81 contribuera à concrétiser cet engagement fort de la mandature. Cette expérimentation fera de cette ligne de bus hybride l'une des premières exploitées à Paris. Il y a là un double enjeu : une meilleure qualité de service et une meilleure préservation de l'environnement.

Parallèlement, le Montmartrobus redevient 100 % électrique.

LE PLAN VÉLO

Dans le cadre du lancement du nouveau plan vélo parisien qui sera adopté début 2015 par le



Conseil de Paris, le comité vélo du 18^e se réunira prochainement. Il proposera un plan vélo du 18^e, élaboré à partir des propositions et suggestions des élus, des représentants associatifs et des citoyens. Les propositions d'aménagement seront examinées au sein du comité. Il aura pour objectif de développer des itinéraires cyclables et de promouvoir la pratique du vélo pour tous les publics. Un objectif de doublement du nombre de kilomètres de pistes cyclables dans l'arrondissement est fixé.

L'EXTENSION DE LA LIGNE 14

L'extension de la ligne 14 constitue un projet à moyen terme incontournable pour les déplacements des parisiens et franciliens et en particulier des habitants du 18^e. Un des ses objectifs premiers est de désaturer la ligne 13 du métro par le prolongement de la ligne 14 jusqu'à la Mairie de Saint-Ouen. Ce prolongement permettra de créer une correspondance avec les 2 branches nord de la ligne 13 aux stations porte de Clichy et Mairie de Saint-Ouen. Cette désaturation portera sur 4 000 utilisateurs en moins sur le tronçon commun soit une décharge de 15 à 20 %.

À ce sujet, Eric Lejoindre a récemment montré son impatience devant le retard pris pour réaliser cette opération. Il s'est ainsi joint aux positions du Président du STIF et de l'adjoint au maire de Paris en charge des transports pour dénoncer les retards annoncés par la RATP à ce stade. Les conseils de quartier se saisissent souvent de cette question et s'impatientent tout autant. Des réponses claires sont attendues dans les meilleurs délais.

Face à ce retard la municipalité suggère que la STIF et la RATP puissent proposer une alternative un utilisant des bus articulés pour décharger et alléger sur terre la ligne 13 du métro.

DES PROJETS À LONG TERME

L'automatisation de la ligne 4 qui relie la porte de Clignancourt à la Porte d'Orléans (en passant dans le 18^e par des stations Simplon, Marcadet-Poissonniers, Château Rouge et Barbès Rochechouart) permettra aux habitants de se déplacer dans un métro plus sûr, plus régulier, plus propre, plus accessible et adapté aux personnes à mobilité réduite. Elle devrait voir le jour après 2020.



T3 : INDEMNISATION DES COMMERCANTS

En mars dernier, nous avons lancé les travaux de prolongement du tramway T3 de la Porte de la Chapelle à la Porte d'Asnières. Plébiscité par les Parisiens, ce moyen de transport moderne et efficace s'accompagne d'une requalification importante de l'espace public.

Au passage du tramway, les trottoirs s'élargissent, avec un embellissement de l'espace urbain. Cependant, la phase de travaux peut momentanément affecter l'activité économique des boulevards.

C'est pourquoi, consciente des difficultés que peuvent vivre les commerçants, la Ville de Paris a décidé de reconduire la Commission de règlement amiable qui s'était créée lors des travaux du tramway à l'est de la capitale. Cette Commission est chargée d'instruire les demandes d'indemnisation liées à d'éventuelles baisses d'activités.

Dans ce cadre, Afaf Gabelotaud (Adjointe au Maire du Commerce) et Félix Beppo (Adjoint au Maire du Transport), ainsi que la mission Tramway se sont déplacés pour rencontrer les commerçants et leur communiquer le livret d'information dédié.

Ce guide pratique a été conçu dans un esprit de clarification, pour faciliter les démarches de tous ceux qui tiennent commerce aux abords des boulevards des Maréchaux. En trouvant les réponses les plus adaptées à leur situation, ils peuvent pleinement participer à la dynamique de renouveau de notre territoire, dans le respect de leurs propres intérêts et de l'engagement pris devant une majorité de Parisiens.



Le Charles de Gaulle Express est un projet de liaison ferroviaire pour améliorer la desserte de l'aéroport CDG. Ce projet est important pour l'avenir de la métropole. À propos du tracé de ce projet, le 18^e arrondissement a déjà fait savoir que les infrastructures devraient être souterraines dans leur franchissement de la porte de la Chapelle.

STATIONS DE METRO LA CHAPELLE-BARBÈS

Le Conseil d'arrondissement a adressé un vœu de protestation au Président de la RATP concernant les stations Barbès et La Chapelle.

En effet, depuis l'automne 2013, la RATP a supprimé, de manière non concertée, la sortie côté 18^e de la station métro La Chapelle sur la ligne 2 pour gérer le flux boulevard de la Chapelle. Cela pénalise les habitants du 18^e arrondissement et, en particulier, les visiteurs qui fréquentent les nouveaux équipements de la ZAC Pajol.

Également, un grand nombre de réclamations ont été enregistrées concernant la station de métro Barbès et une situation de fraude importante en raison de la possibilité d'entrée sans titre par la sortie rue Guy Patin.

C'est pourquoi les élus ont demandé à la RATP de remédier rapidement à cette situation.

L'ACCÈS AUX TRANSPORTS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

La Mairie de Paris et le STIF travaillent ensemble pour faciliter les déplacements quotidiens des personnes handicapées.

Ainsi, la quasi-totalité des lignes de bus de jour leur sont aujourd'hui accessibles, de même que la ligne 14 et la ligne T3 du tramway.

Un service de transport spécialisé et adapté aux parisiens titulaires d'une carte d'invalidité ou de stationnement pour personnes handicapées a été mis en place depuis la première mandature de Bertrand Delanoë, le Paris Accompagnement Mobilité (PAM). L'inscription au PAM se fait sur le site www.pam-info.fr



FÉLIX BEPPO

Adjoint au maire, chargé de la voirie, transports et des déplacements

INTERVIEW

QUEL EST L'ENJEU DES TRANSPORTS EN COMMUN DANS LE 18^e ?

Il s'agit d'accompagner l'urbanisation du nord de Paris en continuant d'aménager les quartiers du 18^e en pleine mutation.

Ensuite, il nous faut anticiper ce que seront les transports du Grand Paris, notamment les liaisons avec les communes limitrophes.

QUELS SONT LES GRANDS AXES DU DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS POUR LA MANDATURE QUI COMMENCE ?

Nous suivons 3 grands axes :

- la poursuite du désenclavement du nord et du nord-est parisien : extension du tramway à la porte d'Asnières, extension de la ligne 14, Gare Rosa Parks
- l'amélioration de la qualité de service : agrandissement et rénovation de la station Château Rouge
- le développement de l'innovation pour continuer les efforts faits depuis deux mandats pour des transports parisiens de plus en plus propres (bus électriques Montmartrobus et expérimentation de bus hybrides sur la ligne 81).

QUELS SONT LES POINTS DE DIFFICULTÉS SUR LESQUELS VOUS TRAVAILLEZ ?

Le niveau de service sur la ligne 13 de métro, la qualité de service des lignes de bus 31 et 60 doivent être rapidement améliorées. Les problèmes d'accès de la station La Chapelle (M° 12) doivent être résolus dans les meilleurs délais.



VOS ÉLUS À VOS CÔTÉS



CONSTRUIRE ENSEMBLE LE CONTRAT DE VILLE PARISIEN

En octobre 2014, les états généraux de la Politique de la Ville ont été l'occasion de présenter la nouvelle géographie prioritaire et d'engager la réflexion sur le futur contrat de Ville parisien voué à définir les objectifs communs des quartiers prioritaires jusqu'en 2020.

Les 6 et 10 décembre derniers, ce sont tenus des ateliers participatifs locaux, où les habitants et les acteurs des quartiers de la Porte Montmartre, de la Goutte d'Or et de Chapelle ont pu croiser leurs regards sur leurs quartiers et identifier les priorités et moyens d'action pour améliorer le cadre de vie, favoriser l'accès aux services publics, à l'éducation, à la culture, à l'emploi etc.

Des discussions conviviales et constructives auxquelles Eric Lejoindre, Maya Akkari et Colombe Brossel ont assisté. Cette démarche participative est une première étape pour construire avec les habitants, l'avenir des quartiers les plus populaires du 18^e.



INAUGURATION DE « LA MAISON BLEUE »

Le 29 novembre dernier, Eric Lejoindre, son adjointe à la politique de la Ville, Maya Akkari, et Myriam El Khomri, secrétaire d'Etat en charge de la politique de la Ville ont inauguré le centre social associatif « La maison bleue » situé Porte Montmartre.

Ce projet, porté depuis son origine par les habitants regroupés au sein d'un collectif puis d'une association loi 1901 « La Maison Bleue » et avec l'aide de l'équipe de développement local, le centre social CAF de Belliard et la fédération des centres sociaux, a permis la création d'un lieu de proximité favorisant l'insertion sociale dans ce quartier qui compte environ 15 000 habitants.

Le centre propose des activités de loisirs, des ateliers sociolinguistiques liés à la parentalité, de l'accompagnement scolaire, des entretiens individuels pour favoriser l'accès aux droits et développe des projets correspondants aux attentes des habitants.



UNE NOUVELLE CARTE DE L'ÉDUCATION DANS LE 18^e

La nouvelle carte qui était proposée par le rectorat de Paris n'était pas satisfaisante pour le 18^e : 9 écoles devaient alors sortir du dispositif, alors que les tarifs de cantine montraient que certaines d'entre elles accueilleraient un grand nombre de familles en grande difficultés sociales. C'est pourquoi, le maire, Eric Lejoindre a écrit au recteur.

Sur cette base, les discussions avec le Rectorat se sont poursuivies afin de maintenir le plus d'écoles possibles dans le dispositif. 5 écoles ont pu être maintenues en éducation prioritaire : maternelle et élémentaire Vauvenargues, maternelle et élémentaire Belliard, élémentaire Clignancourt.

Pour autant le désaccord avec le rectorat persiste sur une école, la maternelle André Del Sarte : il a abouti au vote unanime d'un vœu du conseil d'arrondissement pour demander le maintien de cette école en REP.



FOCUS SUR

LE BUDGET PARTICIPATIF

LE BUDGET PARTICIPATIF : QU'EST-CE-QUE C'EST ?

L'objectif, résolument moderne, est de donner les clés de Paris à ses habitants, leur permettre de prendre part, dans chaque arrondissement, aux décisions importantes de leur vie quotidienne et ainsi de renforcer les liens entre les citoyens, les élus et les institutions, en bref d'être acteur de leur ville.

Le budget participatif pour le 18^e c'est 3,9 millions d'euros pour 2016 !
Tout cela pour la réalisation des projets décidés et votés par les citoyens.



LE BUDGET PARTICIPATIF : COMMENT CA MARCHE ?

Quels critères les projets doivent-ils respecter ?

- Corresponde à une compétence de l'arrondissement ;
- Relever de l'intérêt général ;
- Bien correspondre à une dépense d'investissement sans créer des coûts de fonctionnement importants (charges de personnels, charges de gestion courante...)

Quel est le calendrier du prochain budget participatif ?

Du 14 janvier et jusqu'au 15 mars, les proposi-

tions des habitants du 18^e seront recueillies via la plateforme numérique « Madame la Maire, j'ai une idée » spécialement mise en place.

- Par la suite, dès le printemps 2015, une analyse de faisabilité sera réalisée puis la liste des projets arrêtée sera soumise au vote.
- Puis dès septembre 2015, chaque citoyen pourra voter.
- Enfin, fin 2015-début 2016, le budget de la Ville de Paris sera voté.

Comment participer au prochain budget participatif ?

- En se connectant dès maintenant et jusqu'au 15 mars à la plateforme numérique « Madame la Maire j'ai une idée » pour déposer son ou ses projets : www.idee.paris.fr
- En participant à la réunion publique, ouverte à toutes et tous, qui sera organisée à la mairie du 18^e le 5 février à 18h30 en présence d'Eric Lejoindre et des services concernés.
- En partageant les informations avec votre réseau, vos proches par mail, réseaux sociaux mais aussi par le bouche à oreille.

VOUS AVEZ UNE IDÉE, UN PROJET, UNE ENVIE ? VOUS AVEZ LA PAROLE !

Tenez-vous informés des rencontres, des événements et de l'actualité du budget participatif 2015 en consultant :

- le site Internet de la Mairie du 18^e (www.mairie18.paris.fr)
- les réseaux sociaux facebook (Mairie18e)/twitter (@mairie18paris)
- la plateforme www.idee.paris.fr

Et contactez-nous pour toutes questions via budgetparticipatif18@paris.fr ou au 01.53.41.17.56

Notez d'ores et déjà que Anne Hidalgo a choisi le 18^e pour organiser une réunion d'émergence sur les projets relatifs à la nature en ville le 2 février à la Recyclerie, au 2 rue Belliard.





REGARDS SUR LA VILLE

«Nous accompagnons les usagers dans la connaissance et l'exercice du droit»

RENCONTRE AVEC ANTOINE BOUVET,
RESPONSABLE DU POINT D'ACCÈS AU DROIT

Le Point d'Accès au Droit (PAD), qui existe dans le 18^e arrondissement depuis 2003, est un lieu d'accueil gratuit et confidentiel d'information juridique de proximité et d'aide aux démarches. Il est coordonné par l'association Droits d'urgence qui œuvre depuis vingt ans dans le champ de la lutte contre l'exclusion.

Son responsable est Antoine BOUVET. Ce jeune juriste de vingt sept ans totalement investi dans sa fonction nous parle avec clarté et enthousiasme du PAD.

Antoine Bouvet, quelles sont les missions du PAD ?

Notre travail, consiste, d'une part, à offrir une aide à la connaissance du droit (informations sur les droits et les devoirs), et d'autre part d'accompagner les usagers dans l'exercice du droit (aide aux démarches d'ordre juridique ou administratif). Notre travail s'exerce au sein de diverses permanences.

AIDER LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

- Permanences juridiques :

Droit du logement (informations sur les droits et obligations des locataires et des propriétaires, expulsions locatives) ; droit de la consommation, surendettement et droit bancaire ; droit des étrangers, asile et accès à la nationalité française ; informations et conseils en droit de la famille (mesures enfants, divorce, état civil) et droit du travail, assurés par des avocats du Barreau de Paris ; droit de la protection sociale ; permanences généralistes d'accès au droit.

Un accueil inconditionnel est également réservé aux personnes victimes de violences conjugales.

- Permanences de médiation :

Permanences de délégués du Défenseur des Droits (informations sur la lutte contre les discriminations et médiations entre les usagers et les administrations nationales) ; permanences d'un représentant du Médiateur de la Ville de Paris (médiation avec les administrations parisiennes).

Le travail de l'équipe d'accueil est primordial pour faciliter l'accès à l'information pour les usagers. Leur travail de diagnostic des besoins et des réponses à apporter est remarquable pour offrir aux usagers des réponses rapides et une orientation pertinente. Il convient donc de saluer leur engagement quotidien.

Antoine BOUVET, qui sont les usagers du PAD ?

Le PAD s'adresse en priorité aux habitants du 18^e arrondissement, et notamment aux plus démunis.

Au cours de l'année 2013, 14 299 personnes ont été reçues au PAD 18. En pratique, 70 % des usagers du PAD résident dans l'arrondissement (37 % résident dans le quartier de la Goutte d'Or), et le bouche à oreille conduit à ce que des personnes résidant dans des arrondissements et départements d'Île-de-France parfois éloignés nous sollicitent pour obtenir un rendez-vous au sein de la structure.

Beaucoup d'usagers du PAD ont sollicité nos services au préalable, cela témoigne du caractère de proximité de la structure et de l'importance de son implantation dans le quartier de la Goutte d'Or.

Comment travaillez-vous avec la Mairie ?

Le PAD travaille, sous l'égide d'Hugo Touzet, conseiller délégué chargé de l'accès au droit, en concertation constante avec différents élus de l'arrondissement, en fonction des thématiques abordées et faisant l'objet d'une attention plus spécifique.

LUTTER CONTRE LA GRANDE EXCLUSION : LA PRIORITÉ DE 2015 POUR LE PAD ET LA MAIRIE DU 18^e

Pour l'année 2014, le PAD, associé au réseau de lutte contre les violences faites aux femmes de l'arrondissement (Mairie du 18^e, Services sociaux, Brigade locale de protection des familles du commissariat de la Goutte d'Or, etc.) a notamment contribué à la mise en place des événements organisés dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre dernier.

Ces événements – projection d'un film au Louxor et d'un court-métrage à l'auberge de jeunesse Pajol, suivis de débats avec des professionnels ; intervention d'une association à destination de lycéens ; tenue de stands d'informations à la Mairie ; mise en place d'une exposition photographique dans les locaux de la Mairie ; organisation d'une journée spécifiquement dédiée aux professionnels – ont réunis plus de 260 personnes et ont, ainsi, répondu à l'objectif principal de sensibilisation, tant du public que des professionnels.

L'accueil des personnes victimes de violences conjugales constitue l'une des priorités de l'ensemble des partenaires du réseau, qui œuvrent, chaque jour, pour proposer une aide et un accompagnement de qualité.

Pour l'année 2015, le PAD et la Mairie vont s'associer dans différentes actions s'incluant dans le cadre de la lutte contre la grande exclusion, grande cause de la municipalité, notamment en travaillant autour de la lutte contre les discriminations, de la prévention des expulsions locatives, de l'accès au droit des personnes âgées.

POINT D'ACCÈS AU DROIT :
2, rue de Suez - 75018 Paris
Métro Ligne 4 : Château Rouge
Bus 302 : Saint-Bruno
Accueil téléphonique : 01 53 41 86 60
contact.pad18@orange.fr



TRIBUNES POLITIQUES

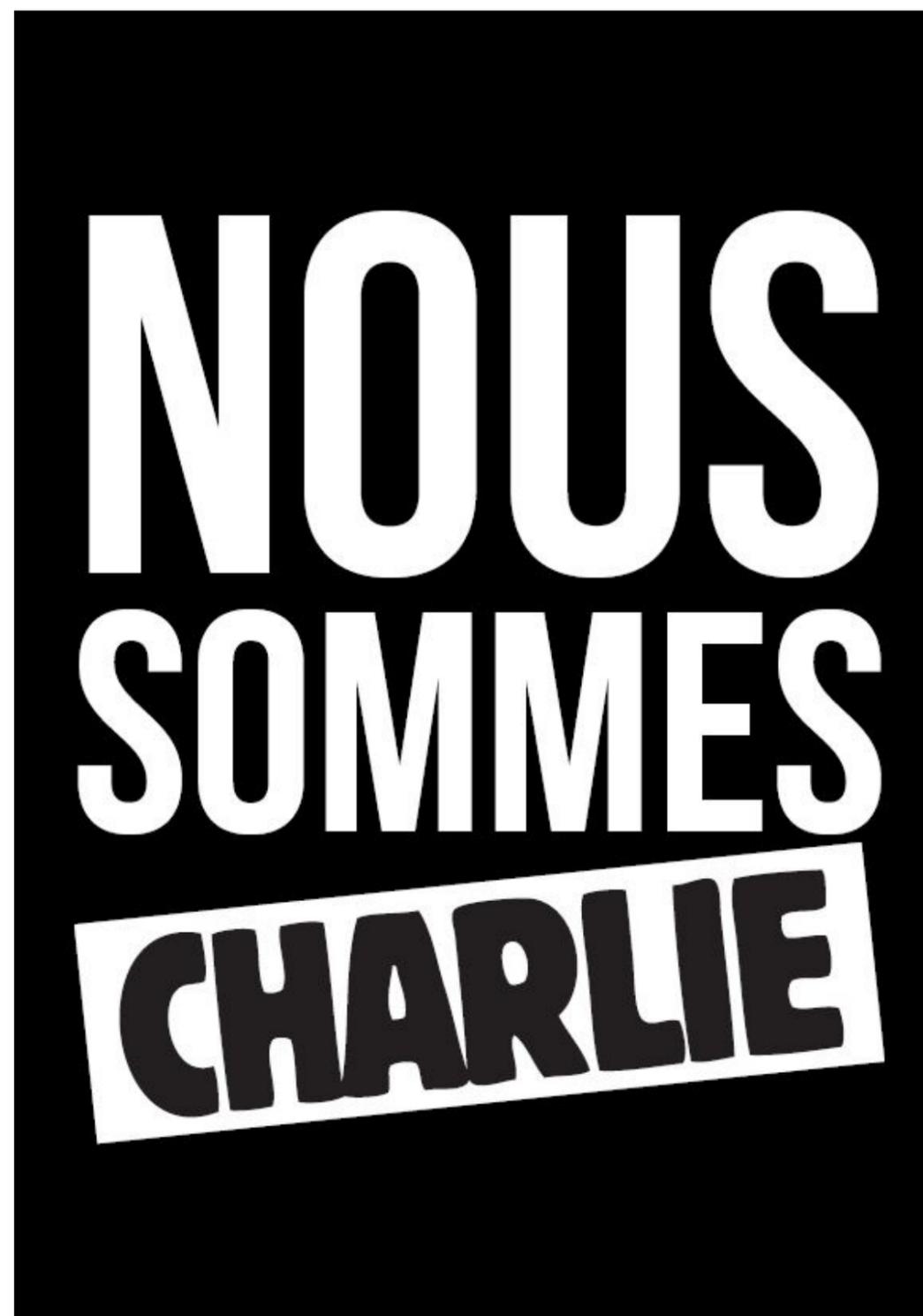
Tous les groupes siégeant au conseil d'arrondissement ont souhaité dédier ces deux pages d'expression politique aux journalistes, à l'agent d'entretien et aux policiers tués le 7 janvier dernier lors de l'attentat contre Charlie Hebdo, à la policière municipale tuée le 8 janvier à Montrouge et aux victimes de l'attentat antisémite du 9 janvier contre l'épicerie casher Porte de Vincennes afin de témoigner de l'union des parisien-ne-s et des français-es pour défendre la liberté d'expression et les valeurs de la République.

Frédéric Boisseau
Philippe Braham
Franck Brinsolaro
Jean Cabut, dit Cabu
Elsa Cayat
Stéphane Charbonnier, dit Charb
Yohan Cohen
Yoav Hattab
Philippe Honoré, dit Honoré
Clarissa Jean-Philippe
Bernard Maris
Ahmed Merabet
Mustapha Ourrad
Michel Renaud
François-Michel Saada
Bernard Verlhac, dit Tignous
Georges Wolinski

Le Groupe des élu-e-s PS, PRG et apparenté(s)
Maya AKKARI, Felix BEPPO, Claudine BOUYGUES,
Jean-Bernard BROS, Evelyne DAMS, Philippe
DARRIULAT, Jean-Philippe DAVIAUD, Cédric
DAWNY, Dominique DEMANGEL, Myriam
EL KHOMRI, Afaf GABELOTAUD, Mario
Gonzlez, Didier GUILLOT, Catherine LASSURE,
Eric LEJOINDRE, Gilles MENEDE, Michel NEYRE-
NEUF, Caroline NEYRON, Sarah PROUST.

Les élus PCF-Front De Gauche du 18^e arrondisse-
ment.

Catherine BELEM, Gérald BRIANT,
Ian BROSSAT, Nadine MEZENCE,
Danielle PREMEL, Hugo TOUZET.



Les élus EELV du 18^e arrondissement

Frédéric BADINA, Galla BRIDIER,
Philippe DURAND, Pascal JULIEN, Loïc LOREN-
ZINI, Douchka MARKOVIC, Sandrine MEES,
Ana VERISSIMO.

Élus du Groupe UMP et citoyens indépendants.

Pierre-Yves BOURNAZEL (président du Groupe),
Fadila MEHAL, Christian HONORE, Elisabeth
BOYER, Michel LANGLOIS, Martine de BON-
NEUIL, Pierre LISCIA, Valérie MOUZANUIK,
Laurent QUEINNEC.



QUESTIONS D'HABITANTS

Question de Vincent, 27 ans :

« Suite au 1^{er} Conseil parisien de la nuit, quel avenir pour la nuit dans le 18^e »

LA RÉPONSE DE MARIO GONZALEZ :



Adjoint au maire du 18^e, chargé des relations entre les locataires et leur bailleur, et de la médiation

« Le 9 décembre dernier s'est tenu le 1^{er} conseil de la nuit parisienne. Son objectif : proposer de nouveaux espaces pour la nuit, mieux prévenir les conduites à risque ou garantir la tranquillité publique par de nouveaux outils de médiation.

La municipalité du 18^e y prendra toute sa part car nous devons en effet concilier et faciliter tous les usages de la nuit : le repos, la fête et le travail. Parce que la municipalité du 18^e souhaite à la fois préserver la légitime tranquillité des habitants, mais aussi soutenir l'activité économique et l'emploi, tout préservant la réputation festive et conviviale de notre arrondissement, j'ai lancé depuis le mois de juin une nouvelle médiation entre les habitants, les associations et les exploitants du carrefour très animé des rues Ramey, Clignancourt, Muller et des rues adjacentes.

Prochainement une charte sera signée et un comité de pilotage créé pour veiller aux respects des engagements pris. »

Question de Caroline, 42 ans :

« L'habitat participatif, comment ça marche ? »

LA RÉPONSE DE GALLA BRIDIER :



Conseillère de Paris, chargée de l'habitat partagé et participatif

« Le principe est simple : un groupe d'habitants décide ensemble de la conception et de la réalisation de son futur lieu de vie avec des logements mais aussi des espaces communs (buanderie, chambre d'amis partagée par exemple) et le finance collectivement, avec l'aide de partenaires et notamment de sa mairie. C'est une voie intermédiaire entre l'achat d'un appartement et le logement social qui permet à chacune et à chacun de s'approprier son logement et son cadre de vie. A Paris, un appel à projets a été lancé et rencontre un très grand succès.

Cela permet de lutter contre la spéculation en encadrant la revente des logements et d'améliorer le vivre ensemble. C'est un moyen convivial et participatif de se sentir mieux dans sa ville ! Bientôt, dans le 18^e arrondissement aussi, les habitantes et les habitants pourront proposer leur projet pour construire ensemble leur futur lieu de vie sur une ou plusieurs parcelles ciblées. »

Vous aussi, posez vos questions

f /Mairie18e
@Mairie18Paris
✉ mairie18@paris.fr

Question de Lola, 25 ans :

« Les récents événements ont-ils conduit à renforcer la sécurité dans les établissements publics ? »

LA RÉPONSE DE SARAH PROUST :



Adjointe au maire du 18^e chargée de la prévention et de la tranquillité publique

« Depuis le 7 janvier, Paris a été placé sous la protection du dispositif vigipirate « alerte attentat ». Ce niveau ATTENTAT est activé lorsque nous sommes confrontés à une menace imminente ou lorsqu'une attaque terroriste a été commise.

Il prévoit, en plus des mesures permanentes de sécurité et de vigilance, des mesures exceptionnelles comme la surveillance de sites sensibles.

Les sorties scolaires et périscolaires ont été suspendues, les interdictions de stationner à proximité des établissements scolaires et de petite enfance renforcées, l'accès à la mairie du 18^e a été réduit et les sacs sont désormais contrôlés.

Pour assurer cette surveillance accrue, l'armée est appelée en renfort de nos policiers : en une semaine, le nombre de militaires en renfort à Paris est passé de 400 à plus de 3000. »



MAIRIE PRATIQUE



Cette année, le recensement aura lieu du 15 janvier au 21 février 2015. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous. Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

• Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Pour plus d'informations, consultez la mairie du 18^e arrondissement via le 3975 ou directement au service de l'accueil.

Mairie du 18^e

18^e
MAIRIE

01 53 41 18 18
1, place Jules Joffrin
75877 PARIS cedex 12
M° Jules Joffrin, ligne 12
Bus : 31, 60, 80, 85, Montmartrobus
Stations Vélib' N° 18025, 18021, 18030, 18016

INFOS PRATIQUES

Lundi – vendredi : 8h30 à 17h
Jeudi : 8h30 à 19h30
Samedi : 9h à 12h30
(Uniquement le service état-civil pour les déclarations de naissance et de décès)

Service Petite Enfance
Rez-de-chaussée haut

Relais info famille (RIF)
Rez-de-chaussée haut
Horaires spécifiques le mardi à compter de décembre 2014 : ouverture de 14h à 17h les 2^e et 4^e mardis du mois.

Service Élections
Rez-de-chaussée haut

Service État-Civil
2^e étage, aile B, Bureau 207
Décès : 2^e étage, aile B, Bureau 208
Mariages : 2^e étage, aile B, Bureau 209

Service des Affaires Générales et Recensement de la Population
3^e étage, aile B, Bureau 310

Caisse-Régie
1^{er} étage, aile B, Bureau 103
Lundi - vendredi : 9h30-12h et 14h-16h30

Caisse des Écoles
Rez-de-chaussée haut

Antenne logement
1^{er} étage, aile B
Accueil, inscriptions des demandes de logement social et renouvellement. Les démarches liées à la gestion de votre dossier de demande de logement social.
www.demande-logement-social.gouv.fr

Tribunal d'instance
Greffes du tribunal : Rez-de-chaussée, aile A
Tél : 01 49 25 83 25 (appel jusqu'à 16h)
Lundi et vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h
Mardi, mercredi et jeudi : 9h-16h
Salle d'audience : rez-de-chaussée haut, aile A



PORTRAIT



AVEC AGNÈS SYLVESTRE, C'EST PANIER GAGNANT AU PARIS BASKET 18

Ce mois-ci, nous vous proposons le portrait d'Agnès Sylvestre présidente de Paris-Basket 18 qui nous parle de ces passions : le sport, l'éducation et le 18^e !

Après avoir pratiqué le tennis de table à haut niveau puis le basket au niveau régional, Agnès s'est dirigée vers l'éducation sportive et arrive en 2004 au PB18.

Plus qu'un club, le PB 18 c'est une vocation : l'insertion et l'éducation par le sport des jeunes femmes des quartiers populaires. Comme une évidence, lorsqu'en 2007 les dirigeants du PB 18 partent, elle le reprend et ne cesse d'agir depuis pour son développement.

« On intervient dans les écoles du 18^e et du Nord Est Parisiens, on organise des tournois de Basket inter-écoles, des tournois dans les quartiers et on propose aux filles aux plus gros potentiels d'intégrer la Section Sport études créée en 2001 au Collège Gérard Philippe (Amiraux). Nous nous attachons à faire de cette section un parcours cohérent entre activité sportive et scolaire.

Le cursus scolaire est tout aussi important que l'entraînement quotidien. Un rythme parfois difficile. Aussi un soutien à la scolarité 3 fois par

semaine est proposé avec l'aide notamment de l'association Scoubidoo de Sciences-Po. »

Prendre confiance en soi, valoriser les talents, donner le goût de l'effort et d'affronter parfois les difficultés de la vie : telles sont les valeurs que les jeunes femmes apprennent avec la pratique du sport.

Et cela porte ses fruits : le palmarès du club est éloquent ! Agnès Sylvestre énumère fièrement : « création de trois emplois, obtention du label, formation Club élite U15-U17, 5 titres de championne de France, des jeunes sélectionnées en équipe de France » et avec un large sourire elle nous lâche « Je suis fière de mettre en avant le parcours d'un produit pur jus de la Goutte d'Or détectée au sein de l'école PB 18^e une petite femme de 1m64, titulaire d'un bac ES, nominée pour l'élection de la meilleure joueuse européenne de l'année, la Tony Parker féminin : Olivia Epoupa. »

Mais Agnès ne s'arrête pas là : développement du sport adapté pour les porteurs de handicaps, école d'arbitrage, recherche de partenariats etc.

Il faudrait rajouter des pages à M18 pour tout vous raconter mais n'hésitez pas à suivre les exploits 2015 sur le site web <http://www.pb18.fr/>

PLUS QU'UN CLUB LE PB 18 EST UNE VOCATION
